



COMPTE-RENDU SEANCE DU 12 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 12 avril 2018

Décide :
à 18 voix pour et 6 voix abstentions

Budget Primitif Ville

D'accepter et de voter les propositions faites.

Fixation des taux d'imposition des trois taxes

D'appliquer les taux ci-dessous :

	Bases d'imposition effectives 2017	Bases d'impositions prévisionnelles 2018	Taux %	Produit fiscal 2018 attendu à taux constant en euro
Taxe d'habitation	5 970 740	6 040 000	14,60	881 840
Foncier bâti	4 538 571	4 683 000	15,96	747 407
Foncier non bâti	21 139	21 800	60,72	13 237
TOTAL				1 642 484

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE